



Recyclage et valorisation France
Région Méditerranée

Préfecture de l'Aude
52 rue Jean Bringer
CS 20001
11836 Carcassonne cedex 9

A l'attention de Monsieur le Préfet

Aix-en-Provence, le 20 juin 2017

Objet : Installation de stockage de déchets non dangereux de Lambert IV – Commune de Narbonne (11)
- Société SUEZ RV MEDITERRANEE

Dossier de demande d'autorisation d'exploiter une installation de stockage de déchets non dangereux ultimes issus des ménages ou des entreprises - Modification des conditions d'exploitation de l'installation de stockage de Lambert IV

Compléments apportés au DDAE déposé le 6 décembre 2016

Monsieur Le Préfet,

Dans le cadre de la recevabilité de notre dossier de demande d'autorisation d'exploiter une installation de stockage de déchets non dangereux ultimes issus des ménages ou des entreprises déposé en préfecture le 6 décembre 2016, un ensemble de précisions a été apporté à la demande de la DREAL, sous la forme d'un mémoire en réponse. Ce dernier est présenté en en-tête du Volume 1 du DDAE complété – version du 19 juin 2017.

Nous avons procédé à l'intégration de ces compléments dans le DDAE, dans les parties suivantes :

Volume 1 – Pièce 1 – Lettre de demande :

- Modification du tableau 1 : classement du site au titre des ICPE p 3 et 4 : rubriques ICPE 2752 et 2791 relatives au traitement des effluents

Volume 1 – Pièce 2 – Demande administrative

- Chapitre 5.1 – Nomenclature des ICPE, p 12 et 13 : Modification du tableau 3 : classement du site au titre des ICPE : rubriques ICPE 2752 et 2791 relatives au traitement des effluents
- Chapitre 6 – Origine géographique et compatibilité avec le plan départemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux de l'Aude (PDPGDND 11), p 14 à 17 : précisions sur la définition des déchets ultimes, l'origine des apports, le dimensionnement de l'installation et la localisation des installations de traitement attendues par le plan

- Chapitre 7.1 – Présentation du demandeur, p 18 : mise à jour du demandeur (Wilfried BOURSQUOT, Directeur d'activité stockage)

Volume 1 – Pièce 3 – Dossier technique

- Chapitre 2.3.1.3.2 – DDAE en cours d'instruction pour le Pôle Environnement de Lambert, p 16 : modification du paragraphe de conclusion
- Chapitre 2.4.4 – Dispositifs d'assainissement, p 17 : précision sur le traitement des eaux usées domestiques
- Chapitre 3.1.1 – Chiffres clés - tableau 1 p 21 et 23 : précision sur la nature des déchets pouvant être traités par la STEP de Lambert IV
- Chapitre 3.2.5.4 – Unité de traitement des effluents liquides non dangereux p 48 à 53 : précision sur le dimensionnement de l'installation et sur la nature des effluents traités

Volume 1 – Pièce 5 – Résumé non technique de l'Étude d'impact

- Chapitre II – Raisons du choix du projet – Solutions alternatives de traitement sur le périmètre géographique pertinent p 12 complétées
- Chapitre II – Compatibilité avec les plans, schémas et programmes – PDPGDND de l'Aude p 14 : précisions sur la définition des déchets ultimes, l'origine des apports, le dimensionnement de l'installation et la localisation des installations de traitement attendues par le plan
- Chapitre III – Analyses de l'état initial et des effets du projet – mesures envisagées – p 28 : insertion d'un onglet relatif au scénario de base
- Chapitre III – Analyses de l'état initial et des effets du projet – mesures envisagées – p 31 : insertion d'un onglet relatif à la caractérisation de la vulnérabilité du projet au changement climatique

Volume 1 – Pièce 5 – Étude d'impact

- p28, insertion plan topographique A0 dans le pdf compilé
- Chapitre 4.1.2.2.2– Gestion des lixiviats et chapitre 4.1.2.2.3 – Gestion des effluents liquides externes p 136 à 138 : précisions sur le dimensionnement de l'installation STEP et sur la nature des effluents traités
- Chapitre 4.1.3.2.3 – Gestion des lixiviats et des effluents liquides externes, p 141 : renvoi aux chapitres 4.1.2.2.2 et 4.1.2.2.3
- Chapitre 4.1.3.2.5 – Eaux sanitaires, p 142 : précision sur le traitement des eaux usées domestiques
- Chapitre 4.2.2 - Trafic routier, p 175 à 176 : modification lixiviats externes par effluents liquides externes non dangereux
- Insertion chapitre 5, p 199 - Scénario de référence
- Insertion chapitre 8, p 236 à 237 – Vulnérabilité du projet au changement climatique
- Chapitre 9.5 p 240 – Solutions alternatives de traitement sur le périmètre géographique pertinent complétées
- Chapitre 10.2.1 - Compatibilité avec le PDPGDND de l'Aude p 247 à 250 : précisions sur la définition des déchets ultimes, l'origine des apports, le dimensionnement de l'installation et la localisation des installations de traitement attendues par le plan
- Chapitre 11 – Situation des techniques mises en œuvre vis-à-vis des meilleurs techniques disponibles

- Arrête du 15/02/2016 - Article 11-III p 267 : précisions concernant le volume journalier maximum d'effluents liquides externes pouvant être traités par la STEP

Volume 1 – Pièce 6 – Étude de dangers

- Chapitre 4.2 – Potentiels de dangers liés à l'activité de stockage de déchets de Lambert IV, p 28 et 30 : modifications concernant la gestion des effluents liquides externes non dangereux pouvant être traités par la STEP de Lambert IV

Volume 1 – Pièce 8 – Rapport de base

- Chapitre 1 – contexte réglementaire p 7 : Modification du tableau 1 : classement du site au titre des ICPE : rubriques ICPE 2752 et 2791 relatives au traitement des effluents

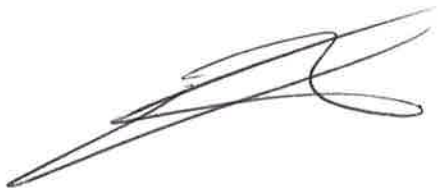
Volume 2 – Pièce 9 – Dossier des annexes – Annexe 9

- Mise à jour du Kbis en annexe 1
- Ajout du rapport WPS de novembre 2014 en annexe 9.7

Restant à votre entière disposition pour tout complément d'information que vous jugeriez utile, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments respectueux.

Wilfried BOURSIQUOT

Directeur d'activité stockage



SUEZ RV Méditerranée
Rue de la Méditerranée
11100 Nîmes Cedex 03
Tél. +33 (0)4 68 41 07 98
RCS 712 020 716

